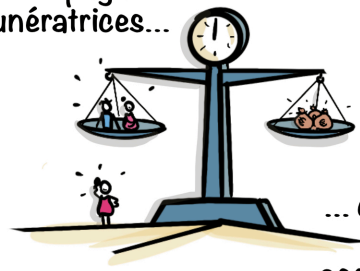


le tiers-lieu : un modèle non lucratif mais viable

un équilibre global entre des activités payantes et rémunératrices...



... et des activités gratuites, accessibles à tous



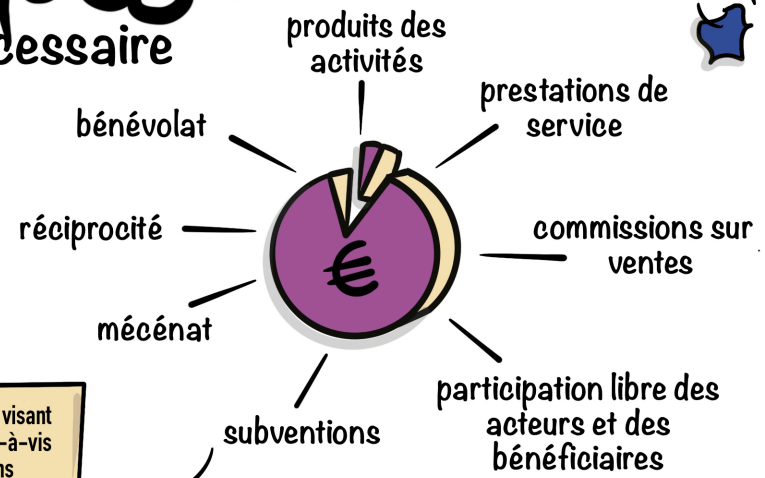
prenant en compte les acteurs du territoire

les modèles économiques

une hybridation nécessaire



confronté à des projets immobiliers complexes



un fonctionnement visant l'indépendance vis-à-vis des subventions

aux ressources variées et multiples

